

lequel le Roi de Prusse Nous déclara ouvertement son Ennemie & annonça sa prochaine invasion en Bohême, sans attendre quelle Déclaration Nous aurions donnée à ses dernières propositions. Il Nous prouve donc par-là lui-même & sans le moindre détour, que Nous ne nous sommes pas trompée dans l'idée que Nous nous étions formée; que Nous avions reconnu à quoi tendoient tous ces dehors trompeurs de Paix; & que si Nous nous étions prêtée à ses demandes de disloquer les troupes que Nous rassemblions de si loin, uniquement pour notre défense & sûreté, Nous lui fournissions Nous-même ce qu'il cherchoit avec tant d'empressement; savoir, de pouvoir Nous attaquer, Nous trouver sans défense, Nous abîmer; l'unique but de ses démarches. Nous fîmes en conséquence une Réponse au Sr. de Klinggraff.

Par la liaison & l'enchaînement de ces faits, on voit clairement, que dans tous les Recits du Roi de Prusse il n'y a pas un seul passage, qui puisse prouver avec fondement ce qu'on Nous y impute touchant les préparatifs militaires. Mais si même des mots vuides de sens & des imputations frivoles devoient être reçus comme des vérités incontestables, à quel titre auroit-on le droit d'attaquer un tiers innocent & tranquille, tel qu'étoit sa Majesté le Roi de Pologne; de lui envahir ses Etats, & d'agir à son égard d'une manière aussi inouïe? Dans la Déclaration Prussienne on ne dit pas un seul mot de la part effective qu'auroit prise le Roi de Pologne aux prétendus desseins dangereux qu'on Nous y prête gratuitement contre la Prusse, ni des motifs qui ont attiré à la Saxe la ruine où ce Pays se trouve. Bien plus, il y est déclaré positivement, que le Roi de Prusse n'a rien à la charge de S. M. le Roi de Pologne, & que par une suite de son amitié & estime personnelle, il ne se feroit jamais porté à ces extrémités, si 1°. les Loix de la guerre, 2°. les circonstances du tems, & 3°. la sûreté des Etats Prussiens ne l'y avoient forcé: Trois motifs qui, s'ils sont recevables contre la Saxe, doivent l'être également & dans tous les tems contre les Etats de l'Empire & autres Puissances, qui ont le malheur de confiner avec la Prusse, ou de pouvoirveiller
sa Convenance. Si